



École alsacienne

covid19 - Communiqué du vendredi 3 avril 2020

Chers élèves, Chers Parents, Chers professeurs, Chers membres du personnel de l'École alsacienne,

Alors que les vacances scolaires débutent ce soir et au terme de trois semaines inédites de confinement, nous tenions à adresser à chacun d'entre vous nos vœux de bonne santé.

Nous espérons que vous avez pu, avec vos proches, traverser cette crise dans les meilleures conditions morales et physiques.

Nous adressons nos vœux de prompt rétablissement à ceux qui sont malades et faisons part de notre profonde sympathie à ceux qui ont perdu un proche.

Plus que jamais, la solidarité, la confiance, l'attention aux autres constituent des valeurs essentielles qui sont au cœur de notre projet éducatif et qui doivent guider nos actions.

Prenons soin de nous, prenons soin de nos proches.

Depuis le 13 mars 2020, la communauté de l'École alsacienne ne s'est plus rassemblée physiquement mais elle a continué ses différentes missions et a préservé le lien si fort qui unit les élèves, les professeurs et les familles.

Nous sommes très fiers de la mobilisation exceptionnelle de chacun : élèves, parents, professeurs, membre du personnel.

En ces temps difficiles, alors que tous nos repères quotidiens sont bouleversés, alors que les situations personnelles et familiales sont compliquées, alors que beaucoup ont été touchés de près par le virus, notre attachement aux vertus d'une éducation bienveillante et stimulante n'a pas faibli, c'est notre repère commun et il a mobilisé plus que jamais nos énergies.

Ainsi, l'École s'est engagée, en quelques heures, dans la poursuite de son activité, elle a mis œuvre une continuité éducative et pédagogique efficace. Le personnel éducatif et les professeurs ont



École alsacienne

échangé de façon très régulière avec les élèves et les familles. Les délégués élèves et parents ont joué un rôle essentiel dans ce fonctionnement à distance. Le suivi éducatif s'est également poursuivi : rendez-vous, conseils de classe, accompagnement personnalisé, etc.

De même, les élèves ont continué à apprendre et à perfectionner leurs compétences avec beaucoup d'énergie et de sérieux. Dans chaque classe, des travaux ont été transmis et les outils numériques que nous utilisons depuis de nombreuses années ont permis de maintenir des liens forts. Les mails, les plateformes de devoirs comme Google Classroom, les visioconférences, les documents partagés, le cahier de textes en ligne ont permis à chacun de poursuivre du mieux possible son enseignement.

Il va de soi que l'École n'a pas fonctionné comme à son habitude ; l'école à distance ne peut pas être l'équivalent de l'école. Mais nous pouvons témoigner de l'engagement et de l'inventivité dont les professeurs ont fait preuve en ces circonstances exceptionnelles. De même, les élèves ont démontré leur sens de l'effort et ont su préserver des habitudes de travail, avec le soutien évident de leurs parents.

Le travail en équipe n'a pas cessé : les professeurs ont pu échanger, se former et se concerter au sujet de leurs élèves ; des instances se sont réunies (CSE, conseil d'administration).

Le travail administratif de l'École s'est poursuivi et nous avons pu tenir plus de 500 entretiens en visioconférence pour recruter les futurs élèves de l'École.

Saluons également les très nombreux professeurs et adjoints d'éducation qui se sont portés volontaires pour encadrer, à l'École, l'accueil des enfants de soignants. Cette mission essentielle de soutien aux professionnels de santé se poursuivra durant les vacances scolaires. L'École a par ailleurs donné son stock de gants d'examen jetables et de masques au SAMU de Paris.



École alsacienne

Concernant la fin d'année, à la suite de la conférence de presse du ministre de l'Éducation nationale, la date de la fin des cours est fixée le vendredi 3 juillet. En fonctions des impératifs d'organisation des conseils de classe et des commissions d'appel, cette date pourra varier selon les niveaux de classe, un nouveau calendrier de fin d'année vous sera adressé dès que possible, mais nous vous invitons à ne pas prendre d'engagements relatifs à vos vacances avant cette date. Pour les élèves de seconde, les stages en entreprises ou en associations sont annulés.

Des informations spécifiques concernant les classes à examen seront communiquées ultérieurement.

Nous le disions, les vacances scolaires débutent ce soir. Il nous semble important de souligner qu'il s'agira de vacances scolaires. Cette coupure est essentielle. Elle permettra à chacun de se ressourcer, de se divertir, de se reposer dans le strict respect des consignes de confinement. Évidemment, et comme d'habitude, les professeurs donneront à leurs élèves, en fonction des niveaux de classe, des devoirs, des conseils de méthode et de révision, des conseils de lecture et de distractions éducatives. Des ressources continueront d'être publiées sur notre site Internet. Enfin, en lien avec l'Éducation nationale, nous mettrons en place, durant la deuxième semaine des vacances scolaires, des cours de remédiation, à distance et à destination des élèves les plus fragiles.

Soyez toujours assurés de la totale mobilisation de l'École pour poursuivre sa mission éducative et pédagogique dans cette situation exceptionnelle.

Prenez bien soin de vous et des vôtres,

Gauthier Lechevalier, directeur maternelle-élémentaire,
Pierre de Panafieu, directeur,
Brice Parent, directeur collège-lycée,
Karine Royai, intendante



École alsacienne

Précision à destination des parents d'élèves au sujet des frais de scolarité

Le Conseil d'administration de l'École, qui s'est tenu le jeudi 2 avril en visioconférence, a entériné à l'unanimité plusieurs décisions à l'occasion de l'étude des principes d'un budget rectificatif rendu nécessaire par la situation sanitaire.

1 - Les frais de demi-pension et le coût des activités annexes ne seront pas facturés pour les prestations qui n'auront pu être délivrées. Les frais fixes restent à la charge de l'École qui les financera sur ses réserves. Toutefois, nous remercions les familles qui le pourraient -ou le voudraient- de verser tout ou partie des sommes qu'elles auraient dû payer normalement de le faire sous forme de dons, dans un souci de solidarité avec les familles qui seraient éprouvées par la crise. Un reçu fiscal leur sera adressé ultérieurement.

2 - La continuité éducative et pédagogique ayant été assurée, les frais de scolarité ainsi que les débours récupérés restent inchangés. Le montant des dépenses que l'École n'aura pas eu à engager du fait du confinement sera versé au fonds dédié des bourses. Celui-ci permettra de renforcer les moyens que l'École mettra en oeuvre pour aider les familles qui rencontreraient, du fait des circonstances que nous connaissons, des difficultés. La continuité pédagogique et éducative que nous défendons veut qu'aucune famille ne soit contrainte de retirer son enfant de l'École en raison d'une baisse de revenu.

3 - Vous recevrez prochainement une lettre d'appel à dons pour renforcer la capacité de l'École à aider les familles qui rencontreraient des difficultés. Un second courrier précisera les modalités de mise en oeuvre de cette aide.

SALVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS